Cote du document:

Point de l'ordre du jour:

Date:

Distribution:

Cote du document:

EB 2022/135/R.22/Add.1

12 b)

23 mai 2022

Publique

Anglais



Rapport de situation sur la mise en œuvre de la Politique sur les dons ordinaires du FIDA

Additif

Réponse de la direction aux observations formulées par les États membres

Conseil d'administration — Cent trente-cinquième session Rome, 25-27 avril 2022

Pour: **Information**

Obs	servations du Royaume-Uni	Réponse de la direction	
simplification d'approbation nécessaire. Nous prenon politique sur 1er janvier 20 n'a jusqu'ici celle-ci. Malh document au procédures à les priorités recevoir des	es également d'avis que la n des processus de conception et n proposée dans le document est es note du fait que la nouvelle les dons est entrée en vigueur au 022 et qu'aucune proposition de don été soumise en application de neureusement, on ne trouve dans le ucun éclaircissement quant aux a suivre pour « mieux hiérarchiser ». Nous attendons avec intérêt de informations sur la date prévue de ion de ces procédures.	La direction sait gré au Royaume-Uni de son appui à la simplification des processus de conception et d'approbation. Un groupe de travail interdépartemental s'attache actuellement à mettre au point de meilleures procédures qui couvrent tout le cycle des dons ordinaires (y compris la mise en œuvre, la supervision et l'achèvement), à l'appui de la fonction de supervision renforcée introduite par la nouvelle Politique sur les dons ordinaires. Les nouvelles procédures de mise en œuvre devraient être présentées pour approbation à la direction du FIDA en juin 2022 et communiquées au Conseil d'administration pour information au troisième ou au quatrième trimestre de 2022.	
	dans le document qu'il a pour objet es informations sur « la manière	La direction reste fermement déterminée à faire en sorte que les nouvelles procédures permettent d'appliquer le principe central de la politique, à savoir que le	

dont le Fonds [entend] différencier [l]es cinq domaines prioritaires et prêter davantage attention, dans le cadre de ces priorités, à l'appui apporté au niveau des pays ». Toutefois, aux paragraphes 22 à 26, on trouve des principes très élémentaires qui sont selon nous des exigences minimales. L'ensemble de l'action menée par le FIDA au niveau des pays doit être mise en relation avec le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) ou avec la note de stratégie de pays, et donc avec les programmes de pays. L'objectif devrait être de faciliter l'exécution de ces programmes; les dons doivent donc y être clairement intégrés, et pas seulement présenter des « éléments attestant clairement d'une collaboration avec les La direction reste fermement déterminée à faire en sorte que les nouvelles procédures permettent d'appliquer le principe central de la politique, à savoir que le programme de dons ordinaires soit fondé sur une « approche catalytique » et des « articulations avec les priorités nationales et régionales » en facilitant la mise en œuvre d'autres initiatives et programmes qui relèvent du nouveau modèle opérationnel et de la nouvelle orientation stratégique du FIDA. Comme indiqué dans la politique, les COSOP et les notes de stratégie de pays joueront un rôle essentiel dans le choix des activités qui se prêtent à un financement sous forme de don (paragraphe 22) et la création d'effets de synergie.

Les principes permettant de prêter davantage attention à l'appui apporté au niveau des pays, présentés aux paragraphes 22 à 26 du rapport de situation, seront détaillés dans les procédures opérationnelles et dans les documents d'orientation qui seront mis à la disposition des divisions qui portent les propositions de don.

Les enseignements tirés de l'expérience montrent que la participation des équipes de pays aux stades de la conception et de l'exécution peut aider à établir des liens concrets entre les dons ordinaires et les activités menées au niveau des pays, durant le cycle de vie du don et au-delà. Les nouvelles procédures faciliteront cette

Observations du Royaume-Uni	Réponse de la direction
équipes de pays lors de la conception et [] des dispositifs de nature à garantir leur implication durant l'exécution »	participation, en complément d'autres mesures prévues pour renforcer l'attention accordée à l'appui prêté au niveau des pays dans le cadre du programme de dons ordinaires.
(paragraphe 25). Les activités qu'il est décidé de financer en priorité devraient satisfaire à ces exigences minimales. Par ailleurs, au vu du manque de ressources disponibles pour financer les dons, nous ne sommes pas d'accord avec les propos figurant au paragraphe 27, à savoir que « l'approbation de propositions de don qui ne répondent pas entièrement aux exigences énoncées [] peut être envisagée à titre exceptionnel ».	En ce qui concerne l'observation relative au paragraphe 27, la direction est aussi d'avis que les principes énoncés aux paragraphes 22 à 26 devraient être obligatoirement respectés par tous les dons qui visent à concourir à l'objectif stratégique n° 1 de la politique, à savoir « démultiplier l'impact sur le terrain du programme de travail du FIDA ». Ainsi, s'agissant des propositions de don qui doivent contribuer à la réalisation de l'objectif stratégique n° 1 et qui sont présentées au titre des domaines d'engagement prioritaires n° 1, 2 et 4, les nouvelles procédures ne mentionneront en aucun cas que « l'approbation de propositions de don qui ne répondent pas entièrement aux exigences énoncées [] peut être envisagée à titre exceptionnel » (paragraphe 27).
	Toutefois, la direction considère que les dons qui contribuent à l'objectif stratégique n° 2 (à savoir « favoriser la mise en place d'un cadre d'action et d'un contexte d'investissement plus porteurs pour l'agriculture paysanne et le développement rural, notamment au niveau régional et mondial ») exigent une approche différente, potentiellement avec une portée mondiale, en raison de la nature de l'objectif. En outre, la théorie du changement de la politique se fonde sur des mesures synergiques prises dans trois volets (politiques et investissements, partenariats et savoirs) qui, ensemble, contribuent à la réalisation de l'objectif global et des objectifs stratégiques de la politique.
	Pour ce qui est des dons qui concourent à l'objectif stratégique n° 2, la portée nationale des COSOP et des notes de stratégie de pays n'offre pas forcément le meilleur point d'ancrage. Néanmoins, on évoque dans le rapport de situation d'autres critères qui restent tout aussi stricts pour l'évaluation de l'alignement stratégique et opérationnel des propositions sur un ou plusieurs des six objectifs du Cadre de partenariat du FIDA (paragraphes 30 à 32).
	Les principes susmentionnés seront intégrés au cadre de résultats de la politique et aux activités de compte rendu.

Observations du Royaume-Uni

Nous nous réjouissons qu'il soit confirmé que la majeure partie des fonds serviront à financer des dons qui contribuent à « démultiplier l'impact sur le terrain du programme de travail du FIDA ». Nous souhaiterions également qu'il soit indiqué quel pourcentage cible des fonds disponibles serait consacré à appuyer les programmes de pays (60/70%?).

Il serait utile d'énoncer des données chiffrées: montant des dons disponible pour FIDA12 selon le dernier scénario financier; montants déjà affectés pour la période de trois ans (par exemple pour le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, pour lequel le don court jusqu'en 2023); montant de 10 millions d'USD proposé pour la nouvelle initiative à court terme en faveur des moyens d'existence et de la résilience, visant à renforcer les capacités du FIDA face aux répercussions mondiales de la guerre en Ukraine. Ce résumé aiderait à déterminer les ressources disponibles pour les cinq domaines au cours des trois prochaines années et à hiérarchiser l'allocation des fonds.

Réponse de la direction

La direction s'engage de nouveau à faire régulièrement rapport au Conseil d'administration, dans le cadre de rapports de situation annuels, au sujet de l'allocation des fonds destinés aux dons ordinaires aux différents objectifs stratégiques, volets et domaines d'engagement prioritaires de la politique. Ces rapports permettront au Conseil et à la direction de déterminer si la majeure partie des ressources sont bien consacrées à l'objectif stratégique n° 1, comme le veut la politique.

La direction estime qu'il importe d'observer la façon dont se déroule l'application de la nouvelle politique pendant la première année et d'établir des données de référence avant de décider si la définition de pourcentages cibles de fonds disponibles à allouer à chaque objectif stratégique est le meilleur moyen de mettre en pratique les principes établis dans la politique.

Pour ce qui est du cycle de FIDA12, il a été convenu qu'un montant de 75 millions d'USD serait alloué au programme de dons ordinaires (d'après le document GC 44/L.6/Rev.1 et les hypothèses révisées pour la reconstitution des ressources énoncées dans le document EB 2021/133/R.13). Comme précisé dans le document sur les engagements prioritaires pris au titre de la reconstitution des ressources, les fonds disponibles seront répartis de manière égale sur les trois années du cycle et une enveloppe indicative d'environ 25 millions d'USD sera engagée chaque année au cours de la période de FIDA12 (EB 2021/134/R.13, paragraphe 16).

Sur l'enveloppe de 75 millions d'USD allouée au programme de dons ordinaires pour FIDA12, aucun montant n'a encore été affecté, étant donné que le Comité chargé des stratégies opérationnelles et de l'orientation des politiques n'a tenu aucune réunion sur les dons ordinaires pour décider de l'entrée de propositions dans la réserve de projets devant être financés au moyen des fonds de FIDA12.

S'agissant de la contribution au Comité de la sécurité alimentaire mondiale, la direction souhaite préciser que le don de 500 000 USD ne concerne que 2021. L'objectif de cette démarche était d'éviter de concentrer les ressources de FIDA11 consacrées aux dons ordinaires pour financer la contribution du Fonds au Comité pendant les deux premières années de FIDA12. En outre, le titre du don indiqué au tableau 1 de l'annexe II du rapport de situation est erroné. Il devrait être:

П	5
707	د
2022/135/	ز
35/	ב
7.7	ر
/K.22/Add.1	
1	

Observations du Royaume-Uni	Réponse de la direction
	« Contribution du FIDA au Comité de la sécurité alimentaire mondiale pour une durée d'un an (2021) ».
	Les activités financées par l'Initiative de riposte à la crise seraient gérées comme des dons et non comme des prêts, mais, à ce jour, aucun engagement n'a été pris pour financer l'Initiative au moyen de l'enveloppe de FIDA12 consacrée aux dons ordinaires.
Il est indiqué au paragraphe 10 qu'« il serait souhaitable que le FIDA adopte une démarche plus stratégique dans le cadre des activités qu'il mène à l'échelle mondiale et de sa participation	La politique établit plusieurs principes qui permettent de veiller à l'alignement du programme de dons ordinaires sur l'axe stratégique du FIDA (approche catalytique, valeur ajoutée, activités à financer en priorité). Les procédures aideront à mettre en pratique ces principes.
à des partenariats portant sur les politiques; or les nouvelles procédures en matière de dons sont l'occasion de mieux hiérarchiser les priorités ». Outre l'« analyse approfondie des indicateurs relatifs aux partenariats figurant dans les rapports de supervision », nous	L'alignement des propositions individuelles de don sur l'axe stratégique et les priorités du FIDA sera passé en revue lors des procédures d'examen, d'assurance qualité et d'approbation et facilitera la hiérarchisation des propositions concurrentes. Le projet de fiche d'évaluation qui figure à l'annexe de la politique prévoit déjà des indicateurs et l'attribution d'une note en ce qui concerne l'alignement.
souhaiterions avoir de plus amples informations, en temps utile, sur la simplification de l'axe stratégique du FIDA et sur la façon dont le Fonds alignera ses dons sur cet axe.	Pour ce qui est des partenariats stratégiques, le groupe de travail interdépartemental mentionné ci-dessus s'attache à définir les mécanismes qui permettront de renforcer l'alignement stratégique et opérationnel entre le programme de dons ordinaires et le Cadre de partenariat du FIDA tout au long du cycle de vie des dons. De plus amples détails sur les mécanismes sous-jacents et sur les progrès réalisés en vue d'un meilleur alignement seront communiqués avec les nouvelles procédures et dans le prochain rapport de situation.

Observations de l'Irlande	Réponse de la direction
L'Irlande accueille avec satisfaction le rapport de situation sur la mise en œuvre de la Politique sur les dons ordinaires. Les dons jouent un rôle déterminant dans l'efficacité du FIDA, puisqu'ils donnent au Fonds une plus grande marge de manœuvre pour couvrir les coûts supplémentaires engendrés par son action auprès des personnes les plus marginalisées, par l'établissement de partenariats et par le renforcement des capacités dans les contextes difficiles. Nous nous réjouissons de l'intention du FIDA d'ouvrir les dons à des organisations locales ainsi que des stratégies devant faire connaître à ces organisations les possibilités qui s'offrent à elles.	La direction se félicite que l'Irlande ait conscience de l'importance de faciliter la participation des organisations locales et de la diversification des partenariats rendue possible par le programme de dons ordinaires. Les nouvelles procédures visent notamment à améliorer les mécanismes de hiérarchisation stratégique du programme de dons ordinaires au vu de la diminution des ressources disponibles.
Nous avons été heureux d'apprendre que les dons ont amélioré les résultats obtenus par le Fonds pour ce qui est de transmettre des connaissances et de renforcer les capacités des partenaires. Nous sommes d'accord avec l'accent mis sur la définition des priorités mondiales et avec le fait que le FIDA doit adopter une démarche plus stratégique dans le cadre des activités qu'il mène à l'échelle mondiale et de sa participation à des partenariats portant sur les politiques, en collaborant avec un plus large éventail de partenaires.	
Compte tenu des répercussions de la pandémie, du surendettement croissant et des retombées de la guerre en Ukraine, les ressources servant à financer les dons sont de plus en plus sollicitées et subissent donc des pressions de	

Observations de l'Irlande	Réponse de la direction
plus en plus fortes. C'est pourquoi nous accueillons avec satisfaction l'importance accordée aux questions stratégiques aux paragraphes 10 et 11 et la conclusion selon laquelle « les nouvelles procédures en matière de dons sont l'occasion de mieux hiérarchiser les priorités ».	

Étant donné que le FIDA élabore actuellement les procédures opérationnelles, nous souhaitons réitérer les observations formulées à la cent trente-deuxième session du Conseil d'administration, en avril 2021, concernant l'importance de liens clairs et explicites entre la théorie du changement, la fiche d'évaluation et le cadre de gestion des résultats pour intégrer les thématiques transversales de façon manifeste. Les procédures doivent également tenir compte du fait que les résultats peuvent ne pas être obtenus pendant la durée de vie des dons. Ces derniers sont très importants pour apporter et mettre à profit des fonds dans les situations où très peu d'autres ressources sont disponibles. Des résultats escomptés et des indicateurs cohérents et transparents aideront le Conseil d'administration et la direction à choisir entre des priorités concurrentes.

La direction a bien noté qu'il fallait établir des liens clairs et explicites entre la théorie du changement, la fiche d'évaluation et le cadre de résultats. Les liens entre ces trois éléments sont déjà inscrits dans la politique, qui comprend trois annexes qui leur sont consacrées: l'annexe III sur la théorie du changement, l'annexe IV sur la fiche d'évaluation et l'annexe V sur le cadre de résultats donné à titre indicatif.

Les éléments présentés dans la politique guident également l'élaboration des procédures, qui renforceront la cohérence et les liens entre les trois éléments puisqu'elles couvrent toutes les étapes du cycle des dons, de la conception et de l'attribution d'un degré de priorité (au moyen de la version révisée et enrichie de la fiche d'évaluation) au suivi de l'efficacité et de l'efficience pendant l'exécution et à l'achèvement, en passant par la communication de l'information.

La direction souhaite souligner que le cadre de résultats, rien que dans sa version donnée à titre indicatif, tient déjà compte des données et des notes obtenues au moyen de la fiche d'évaluation (indicateurs pour le résultat attendu « Pertinence et harmonisation avec la Politique sur les dons ordinaires ») et des différents rapports établis pendant la mise en œuvre et à l'achèvement (indicateurs pour le résultat attendu « Efficacité de la mise en œuvre »). La capacité d'apporter et de mettre à profit des fonds fera l'objet d'un suivi au moyen des indicateurs du cadre de résultats portant sur les ratios de décaissement et le cofinancement, qui seront ventilés en fonction de la situation des pays dans les analyses et rapports sur le portefeuille, y compris dans les rapports de situation annuels présentés au Conseil d'administration. La fiche d'évaluation et le cadre de résultats sont actuellement affinés grâce à une meilleure définition des questions d'orientation et à l'élaboration de définitions pour chacun des indicateurs, de sorte qu'il soit mieux tenu compte des éléments recensés à différents niveaux de la théorie du changement.

Observations de l'Irlande	Réponse de la direction
	Une attention constante sera accordée à l'intégration des thématiques transversales, qui font l'objet d'un domaine d'engagement prioritaire (domaine d'engagement prioritaire n° 1: rehausser le degré d'ambition en ce qui concerne l'intégration des thématiques transversales et d'autres questions prioritaires, et cibler plus efficacement les populations rurales les plus vulnérables).

Observations du Japon	Réponse de la direction
Le Japon se félicite des progrès accomplis dans l'application de la nouvelle Politique sur les dons ordinaires et de la participation accrue d'un certain nombre de divisions. Il fait remarquer que les procédures de mise en œuvre de la politique sont toujours à l'examen, alors qu'elles devaient être présentées dans le présent document, d'après le document de travail communiqué à la précédente session du Conseil d'administration (EB/2021/134/R.13). Le Japon estime que la transparence et l'application du principe de responsabilité sont des éléments fondamentaux de la nouvelle politique et compte que les programmes de dons ordinaires relevant de FIDA12 seront traités et mis en place dans les délais prévus.	La direction est elle aussi d'avis qu'il faut commencer dès que possible à traiter les propositions de don relevant de FIDA12. Elle devrait approuver les nouvelles procédures relatives à la conception, à l'approbation, à la mise en œuvre et au suivi des dons ordinaires, ainsi qu'à la communication d'information à leur sujet, d'ici la fin de juin 2022, et les premières réunions du Comité chargé des stratégies opérationnelles et de l'orientation des politiques au sujet des dons ordinaires de FIDA12 devraient se tenir peu après.
Le Conseil d'administration a débattu en profondeur de la hiérarchisation des dons ordinaires proposés, au vu du manque de ressources disponibles à cet effet. À ce sujet, nous souhaitons faire remarquer que la fiche d'évaluation serait un outil efficace pour sélectionner de façon équitable et transparente les dons qui auraient le plus d'impact. Nous comptons donc que la fiche sera communiquée aux parties prenantes, notamment aux membres du Conseil.	La direction sait gré au Japon d'avoir souligné l'importance de la fiche d'évaluation au regard de la transparence et de la rigueur du processus de notation et de hiérarchisation des propositions de don. Au stade de l'examen par le Comité chargé des stratégies opérationnelles et de l'orientation des politiques, les fiches d'évaluation de chaque proposition seront rassemblées, accompagnées de commentaires des divisions concernées. La fiche d'évaluation est un élément central des procédures relatives aux dons et sera communiquée au Conseil d'administration pour information en même temps que le reste des procédures.
Nous comptons que le prochain rapport de situation fera état de résultats concrets concernant la mise en œuvre des programmes de dons ordinaires, tant de FIDA12 que de FIDA11.	La direction approuve l'inclusion, dans le prochain rapport de situation (à paraître en avril 2023), de données et d'analyses portant sur tous les nouveaux dons approuvés au titre de FIDA12, et d'une synthèse des données et des résultats concernant les dons approuvés pendant FIDA11.